







ÉLÈVE

Classe	École fréquentée	Autorisation sortie	OUI	NON
Nom	Prénom	Sexe	Féminin	Masculin
Né(e) le	Lieu de naissance	Dépt		
Adresse	CP	Ville		

RESPONSABLES LÉGAUX

Responsable 1	Mère	Père	Numéro d'allocataire CAF	
Nom	Nom de naissance		Prénom	
Situation familiale	Autorité parentale	OUI	NON	Quotient familial

Coordonnées

	CP	Ville
 Portable	 Domicile	 Travail
	 Profession	

Responsable 2	Mère	Père	Numéro d'allocataire CAF	
Nom	Nom de naissance		Prénom	
Situation familiale	Autorité parentale	OUI	NON	

Coordonnées

	CP	Ville
 Portable	 Domicile	 Travail
	 Profession	

PERSONNE(S) MAJEURE(S) AUTORISÉE(S)

à venir chercher l'enfant autre(s) que les représentants légaux (une pièce d'identité pourra être demandée)

Nom	Prénom	Qualité	
Nom	Prénom	Qualité	
Nom	Prénom	Qualité	
Nom	Prénom	Qualité	

PERSONNE(S) MAJEURE(S) À JOINDRE EN CAS D'URGENCE

Si différente des personnes autorisées à récupérer l'enfant ; une pièce d'identité pourra être demandée

Nom	Prénom	Qualité	
Nom	Prénom	Qualité	
Nom	Prénom	Qualité	
Nom	Prénom	Qualité	

En cas d'urgence, un enfant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le plus adapté. Les parents sont immédiatement avisés par nos soins.

FICHE SANITAIRE

Votre enfant fait-il l'objet d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I) : **OUI** **NON**

Si oui, n'oubliez pas de le créer ou de le reconduire afin qu'il soit à jour à la rentrée scolaire 2024-2025.

À DÉFAUT, VOTRE ENFANT NE SERA PAS ACCEPTÉ AU RESTAURANT SCOLAIRE.

Veuillez prendre contact avec le directeur ou la directrice de l'école avant la fin d'année scolaire 2023-2024.

Votre enfant porte-t-il des lunettes ou lentilles : **OUI** **NON**

Votre enfant a-t-il un régime spécifique : **OUI** **NON**

Si oui précisez :

Observations particulières (allergies, asthme, maladie chronique...) joindre un certificat médical :

Nom du Médecin :

Adresse



INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

Votre enfant déjeunera au restaurant scolaire : **Régulièrement** **Occasionnellement**
(au moins une fois par semaine) (réservation à titre exceptionnel)

ATTENTION :

- Les réinscriptions ne se font pas automatiquement, il conviendra de déposer ce dossier d'inscription à l'accueil de la mairie, au plus tard **LE JEUDI 13 JUILLET 2024** pour une prise en compte à la prochaine rentrée.
- Le règlement du restaurant scolaire est consultable sur le site internet de la commune : www.corsept.fr

RÈGLEMENT

Prélèvement automatique
le 10 de chaque mois (en cas de 1ère inscription ou de changement de compte bancaire merci de joindre un RIB, remplir mandat SEPA)

Chèque /Espèces
Au Trésor Public à Pornic

PROCÉDURE DE RÉSERVATION

- Vous devez valider vos réservations au plus tard à 15h la veille de la rentrée scolaire.
- **Il est possible de valider toute l'année scolaire avant la rentrée de septembre**
- Si vous souhaitez valider à chaque vacances, pensez à le faire avant 15h la veille de la reprise des cours. Cette opération s'effectue sur le site : <https://cc-sudestuaire.portail-familles.app/>
- À l'aide de vos identifiants et mot de passe vous accédez à votre espace personnel. Cochez les jours où votre enfant déjeunera au restaurant scolaire. Surtout n'oubliez pas de valider en bas à gauche. Les cases demeurant en vert ne sont pas finalisées.

Tout changement en cours d'année scolaire doit être signalé à l'accueil de la mairie.

SIGNATURES

Je soussigné(e) :

Représentant légal de l'enfant :

Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du restaurant scolaire et avoir lu avec mon enfant la charte du savoir-vivre de la pause méridienne.

À Corsept, le

Signature

